



Réforme de la formation dans les entreprises : Les nouveaux paradigmes à prendre en compte

Jeudi 18 mai 2017, MGEN, Paris

de 9 heures à 12 heures 30

La réforme de 2014 a posé les bases de nouveaux mécanismes qui caractérisent aujourd'hui le droit de la formation professionnelle continue : abandon du « 0,9% minimum » des entreprises, évaluation de la qualité des formations par les financeurs, élargissement des possibilités de formations certifiantes, à distance et aux étapes des parcours de formation et apparition de comptes ouvrant sur des initiatives individuelles.

Ces nouveautés aboutissent à l'apparition de nouveaux paradigmes dont la prise en compte facilite la compréhension de la portée des changements opérés par les dernières évolutions législatives et réglementaires. Ce Rendez-vous du droit propose aux professionnels de la formation la présentation de ces nouveaux paradigmes afin de mesurer leurs enjeux et leurs impacts sur les acteurs concernés : entreprises, Opcas, organismes de formation.

#RDVreforme

O bjectifs

- Maîtriser le sens des dernières évolutions législatives et réglementaires de la formation professionnelle ;
- Mesurer leurs changements sur les relations entre les acteurs de la formation ;
- Faciliter leurs mises en œuvre.

P ublics cibles

- Tout professionnel de la formation concerné par l'application du droit de la formation : DRH, responsables formation, directeurs de centre de formation, conseillers commerciaux, responsables pédagogiques, assistant(e)s de formation, conseillers professionnels d'Opcat, d'Opacif, de Fongecif ou d'organismes d'accueil, d'information et d'orientation.

P rogramme

- **8h30** • Accueil des participants.
- **9h00** • Introduction : **L'évolution des paradigmes de la FPC**

L'investissement formation dans les entreprises

Le passage de l'obligation de financer à l'obligation de former, la qualité de la formation évaluée par les Opcat.

L'ingénierie des parcours de formation et des certifications

La définition de l'action de formation, la FOAD et le parcours de formation, la certification, les blocs de compétences, la VAE.

L'autonomisation de l'accès à la formation

Le compte personnel de formation (CPF) dans le compte personnel d'activité (CPA) et le conseil en évolution professionnelle (CEP).

- **12h30** • Fin du Rendez-vous du droit de la formation.

I ntervenants

- **Jean-Philippe Cépède**, directeur juridique de Centre Inffo.
- **Pierre-François Tallet**, chargé d'études Juriste, direction juridique de Centre Inffo.

Réforme de la formation dans les entreprises : Les nouveaux paradigmes à prendre en compte

Plan d'accès MGEN
3 square Max Hymans 75 015 PARIS



L'accès piéton au bâtiment MGEN s'effectue par 2 entrées :

- depuis l'entrée principale au 87 boulevard Pasteur
- depuis le 25-27 boulevard de Vaugirard, soit par des escalators, soit par un ascenseur panoramique depuis le trottoir public

Une liaison piétonnière relie la gare Montparnasse au square Max Hymans

Accès au bâtiment

MGEN - Amphithéâtre Plein Ciel
3, square Max Hymans - 75015 Paris

L'accès piéton s'effectue par deux entrées :

- depuis l'entrée principale située 87, boulevard Pasteur ;
- depuis le 25-27, boulevard de Vaugirard, soit par les escalators, soit par un ascenseur panoramique depuis le trottoir.

Une liaison piétonnière relie la gare Montparnasse au square Max Hymans.

L'accès au parking souterrain niveau -3 (jaune) se fait par l'entrée située 47, boulevard de Vaugirard (suivre la signalisation).

Le ticket délivré à l'entrée du parking doit être validé par l'hôtesse MGEN avant le départ.

Bulletin d'inscription



À retourner au service commercial, Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex
Tél. : 01 55 93 91 82 et 01 55 93 91 83 - Fax : 01 55 93 17 28 - Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

Rendez-vous du droit du **Judi 18 mai 2017**

Réforme de la formation dans les entreprises : Les nouveaux paradigmes à prendre en compte

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription.

Nom Prénom

Fonction Service

Entreprise ou organisme

Tél. : Fax : Courriel personnel

Adresse

N° Siret / Code APE/NAF /

N° de client Effectif

Tarif: **350 € HT, 420 € TTC** (TVA 20 %).

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo

Par chèque bancaire Par chèque postal

Date, cachet et signature